

Code : H : 4.1.12.6	Auteur : cp	Pagination : Page 1 sur 1
Version : 1	Libération : cp	Date : 01.06.2017

Résidence la Courtine

Etablissement médico-social – 2718 Lajoux
Tél. 032 484 77 77 – Fax. 032 484 77 78
contact@ema-lajoux.ch

CONDITIONS D'EMPRUNT DU BUS OPEL VIVARO 25 TD JU 44836 – 7 places

CONDITIONS

Le bus est loué au prix de Fr. 1.– par kilomètre.

Le véhicule est remis propre (intérieur et extérieur). Au retour, il devra être rendu dans un état identique. L'état du véhicule sera contrôlé avec le preneur*. Si aucun dégât n'est constaté, décharge sera donnée au preneur.

*personne à qui le bus est loué

Ce véhicule est muni d'un moteur diesel, en cas de besoin, veuillez mettre du carburant « diesel ».

ASSURANCES

Le preneur est rendu attentif au fait qu'il supportera toutes les conséquences financières d'un dommage au véhicule, quelle qu'en soit la cause.

En cas de dommage de responsabilité, le preneur assumera les prétentions en dommages et intérêts non prises en charge par l'assureur, tous les frais y relatifs non indemnisés et toutes les prétentions récursoires contre lui ou le détenteur du véhicule.

Date d'emprunt : le

Etat du compteur au départ :

Etat du compteur au retour :

Réservation SIEMS :

De par sa signature, le preneur déclare avoir pris connaissance des conditions ci-dessus et s'engage à les respecter.

RESIDENCE « LA COURTINE »

Le preneur :

Carole Pelletier
Directrice

Lajoux, le